

Rencontre de partenariat entre la MEAO et le Centre de Formation Professionnelle Agricole de Kribi (CFPA- Kribi)

Dans le cadre du renforcement de la collaboration entre les acteurs du développement dans le Département de l'Océan, une rencontre de travail s'est tenue entre la Mission d'Etudes pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO) et le Centre de Formation Professionnelle Agricoles de Kribi (CFPA-Kribi). L'objectif principal de cette rencontre était de poser les bases d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux institutions, en vue d'accompagner de manière plus efficace les producteurs et les éleveurs de la région.



Les échanges ont permis d'identifier plusieurs axes de collaboration, notamment :

- Le renforcement des capacités techniques des agriculteurs et éleveurs à travers des formations ciblées et pratiques adaptées aux réalités locales ;
- Le suivi-accompagnement de proximité des acteurs du secteur agro-pastoral afin d'assurer la mise en œuvre effective des techniques apprises ;
- La valorisation des ressources locales et l'introduction des bonnes pratiques agricoles pour améliorer la productivité et la durabilité des exploitations ;
- La stimulation de la production locale, afin de répondre à la demande croissante du marché et de contribuer à la réduction de la surenchère observée sur les produits vivriers et animaux.

La MEAO s'engagera principalement sur le volet institutionnel,

notamment :

- La coordination des interventions ;
- La mise en relation avec les autres partenaires sectoriels (Délégations d'agriculture, d'élevage etc.) ;
- Et la facilitation du cadre de mise en œuvre du partenariat.

Le CFPA-Kribi, quant à lui, assurera :

- La mise en œuvre technique des formations en mobilisant son expertise pédagogiques et ses infrastructures de formations au bénéfice des producteurs locaux;
- Encourager les élites locales à s'intéresser dans la production agricoles et halieutiques.



Les deux institutions ont convenu de formaliser ce partenariat par la signature prochain d'un protocole d'accord, qui définira les modalités de collaboration, le calendrier des

activités, ainsi que les mécanismes de suivi-évaluation. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de promotion de développement agricole durable et de valorisation de potentiel agropastoral du Département de l'Océan.